

"l'Etat; mais que l'on sévisse aussi et surtout contre ceux qui organisent et dirigent le pillage en grand, et qui ont la principale part du profit!"

Le rapport mentionne ensuite les poursuites récentes, et à ce sujet répond ainsi aux personnes qui prétendent que cette répression rigoureuse fait tort au commerce: "Si le commerce dont on parle consiste à piller les forêts de l'Etat, à façonner ensuite le matériel enlevé en délit et à le vendre, c'est là justement le genre d'opérations auquel l'intérêt général nous commande de mettre un terme."

La seule difficulté en de telles occasions est celle qu'un gouvernement éprouvé a se décider à agir contre les coupables. Cette détermination une fois prise, il est assez puissant pour protéger son propre domaine. Il a tout à la fois en mains le droit et la force: aussi le résultat de son action ne saurait être douteux,—non plus que son devoir, dès qu'on l'appelle à défendre la fortune publique.

DES ABUS ET VICES D'EXPLOITATION.

Il y a perte de bois sans profit dans nos forêts publiques par l'excès de production, le façonnage des bois carrés, l'abatage d'arbres trop faibles, la récolte des écorces à tan, etc.

Excès de production.—La production exagérée est la principale cause de perte en fait de marchandise de toute nature. Elle est inévitable, car elle est la suite naturelle de la prospérité extraordinaire d'une industrie que le succès surexcite; mais, en règle générale, quand les finesses des profits du mal viennent à se faire sentir, on ne tarde pas à en voir ce ser la cause par la force même des choses. Malheureusement, notre commerce de bois fait exception à cette règle: en face du marché déjà encombré, il persiste à produire outre mesure, comme s'il se proposait "de dégager la voie commerciale en jetant de nouvelles masses de produits dans le courant des échanges."

Un excès de production, dans l'exploitation des bois, est plus fâcheux qu'en toute autre industrie, parce que le matériel exploitable des forêts met à se renouveler la durée de plusieurs générations.

Comment faire dans cette conjoncture? Des esprits livrés aux pures théories, et qui ne se fient que sur l'intervention providentielle de la grande loi de l'offre et de la demande pour le rétablissement du mouvement régulier des affaires, nous disent: Qu sert au Canada d'essayer de restreindre sa production? Les prix ne hausseront point, car d'autres contrées viendront à l'instinct combler la lacune de notre fourniture. Notre abstention tournera à l'avantage de nos concurrents et non pas à notre profit.

H. G. JOLY.

(A suivre.)

Choses et autres.

Semis et plantation d'arbres fruitiers.—C'est pendant le mois d'octobre que l'on commence à faire les semis d'arbres fruitiers, dans un terrain bien fertile, préparé dès le mois d'août. On commence également à planter les diverses espèces d'arbres fruitiers, à la place des vieux arbres arrachés, en ayant soin de les remplacer par des individus d'une espèce différente; car, pour les arbres communs pour les plantes annuelles, la loi d'alternance doit être observée; on plantera donc un arbre à pépins là où il y avait un arbre à noyaux, et réciproquement.

Dahlias.—La floraison des dahlias est souvent surprise, en octobre, par les premières gelées. Dès qu'ils en ont reçu les atteintes, il faut sans tarder, arracher et mettre à l'abri les tubercules que le moindre froid peut endommager sérieusement.

Deuxième récolte de bleuets.—Une deuxième récolte de bleuets a été faite ces jours derniers à Chicoutimi.

Encore des framboises.—Nous lisons dans le *Nouvelliste* de Québec que M. Narcisse Langlois, a trouvé dans un champ de la paroisse de Beauport un magnifique pied de framboises qui laissait voir une vingtaine de framboises parfaitement mûres.

Au moment où nous écrivons ces lignes (24 octobre), un enfant nous apporte plein une petite tasse de framboises cueillies

dans notre verger. Aussi, à Ste. Anne de la Pocatière, les enfants trouvent quantité de framboises mûres, sur le rocher avoisinant le Bureau de la *Gazette des Campagnes*.

Pommier en fleurs à Ste. Anne.—La semaine dernière nous avons constaté dans notre verger qu'un pommier Sybérie portait des fleurs; la même chose chez M. Jean Beaulieu. Malheureusement la pluie de Ste. Anne de la Pocatière, nous apportait dans le même temps une branche de pommier dont les pommes commençaient à se former.

Deuxième pousse de foin.—Un cultivateur de la Rivière-Onelle nous montrait hier plusieurs épis de mil de la deuxième pousse; le grain de ces épis était tellement mûr, qu'il germait même sur les épis qui avaient été exposés à la pluie.

Fraises.—Les employés du Grand-Tronc nous informent qu'ils trouvent quantité de fraises le long de la ligne sur le parcours de la paroisse de Ste. Anne.

Hier nous recevions de M. Luc Dupuis, cultivateur du Village des Anlaines, un magnifique bouquet de fraises contenant une trentaine de fraises entièrement mûres, cueillies dans une de ses prairies.

Labours d'automne.—Malgré le manque de pluie qui se fait sentir depuis quelque temps, M. Luc Dupuis nous informe qu'il fait avantageusement ses labours d'automne, grâce aux charrires améliorées dont il fait usage. M. Dupuis fait de grands éloges des charrires provenant de la manufacture d'instruments aratoires de M. Charles Bertrand de l'Isle-Verte; charrires sans roues, qui vont très-bien et qui ne cassent pas la terre, comme disent les cultivateurs qui font usage de charrires à roues.—Il est donc important d'encourager nos manufactures canadiennes qui nous offrent des charrires nous permettant de profiter des quelques jours d'automne disponibles pour la confection des labours.

Noyés.—Vendredi, le 18 du courant, vis à vis de l'Islet, M. Jos. Blanchet et Fabien Thibault, tous deux cultivateurs de l'Islet, traversaient le fleuve dans une légère embarcation pour une promenade aux Rochers de l'Isle aux Oies. Une boirrasque de vent, survenue lorsqu'ils étaient à mi-chemin, a fait chavirer l'embarcation et ces deux malheureux se sont noyés.

Les personnes qui trouveront leurs corps sont priés d'en informer le Rév. M. F. X. D'Age, curé de l'Islet.

Jos. Banchette portait sur lui, lors de l'accident, un grand gilet en drap de pilote, pantalon d'étoffe grise du pays, une veste jaunâtre, une cravate noire et botte anglaise.

Fabien Thibault était habillé tout en étoffe grise du pays.

Neige dans la Province d'Ontario.—La première neige de la saison est tombée, le 21 du courant, dans les localités suivantes: Palmerston, Fergus et Guelph. Le 19 octobre il en est tombée une forte bordée à Cornwall. La Province d'Ontario peut donc à ce sujet se vanter d'avoir le pas sur celle de Québec.

RECETTES

Conservation des choux.

On peut conserver les choux en enterrant leurs racines sous la table dans un cellier; mais il est une autre méthode moins connue que nous rapportons ici.

Les choux doivent être coupés dès que leur tige est parvenue à deux ou trois pouces de hauteur hors du terre. On creuse la moelle de cette tige à la profondeur d'un peu plus d'un pouce, en prenant garde d'en broyer et d'en couper l'écorce, et on suspend les choux à distances égales par la portion de la tige qui y reste, avec des cordes qu'on attache au plafond d'une chambre. Par ce moyen, la partie creusée se trouvant en dessus, on la remplit d'eau tous les matins: cela suffit pour entretenir la fraîcheur des choux pendant plusieurs mois.

Cuisson des légumes farineux

A l'arrière saison les pois, les fèves et les lentilles cuisent